

Image not found or type unknown



erreur sur facturation de la part du magasin

Par **El nino**, le **17/03/2011** à **14:38**

bonjour,

j'ai acquis du matériel électroménager en décembre la facture stipule 'règlé par CB le 09/12/2010 les marchandises ont été retirées du magasin le même jour.

la vendeuse lrs du règlement à facturer 525 € au lieu de 1350€.

Suis je dans l'obligation de régler l'erreur commise par le magasin

je souhaiterais savoir si civilement et commercialement j'encours un risque. l'erreur incombe au magasin. l'enseigne c'est manifesté 1 mois après l

D'avance merci.